



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

traitements

Question écrite n° 25514

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les 180 centres de radiothérapie en France qui doivent faire l'objet d'une synthèse de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN). Ces centres devraient faire l'objet d'un plan d'actions correctif. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître dans quel délai celui-ci sera mis en place ainsi que le nombre de centres qui sera concerné par ces inspections.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25514

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 5040

Question retirée le : 24 juin 2008 (Retrait pour cause de question identique)